

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 11.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 MARS 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE

SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics' Magazine* ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

SOMMAIRE

Prophéties modernes, par L.-O. David.—"Humeurs et Caprices," par Saint-Julien.—Pétitions contre le Grand-Tronc, par A.-B. L.—Une fête latine à Montpellier, France, par A.-B. L.—1837-1838 : Liste des noms des prisonniers emprisonnés pour haute trahison pendant la rébellion de 1837-1838.—Nos gravures : L'agonie du Pape ; Après la mort ; La constatation de la mort ; L'embaumement du corps, les entrailles et le cœur du pontife ; La double exposition du corps avant les obsèques ; Les obsèques novendiales, première phase ; Le tombeau de Pie IX : La fin des obsèques novendiales.—Duel entre M. Rouher, le chef des bonapartistes, et M. Gambetta, le chef des républicains (suite et fin).—Conseils utiles.—Le Miracle du 16 septembre 1877 (suite et fin).—Faits divers.—Recettes utiles.—Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le bon Samaritain ; Les funérailles du Pape ; L'hiver dans le Nord.

PROPHÉTIES MODERNES

On attribue à saint Malachie, qui vivait au douzième siècle, une prophétie où tous les papes passés et futurs sont désignés par une devise ayant rapport soit à leur caractère, aux principaux événements de leur pontificat, à leurs noms, blasons, etc.

Dans cette prophétie, Pie IX était désigné par la devise qui suit : *Cruc de Cruce*—la Croix de la Croix, ce qui indiquait, prétend-on, que ce Souverain-Pontife devait être persécuté par la maison de Savoie, qui porte dans ses armoiries une croix. Le successeur de Pie IX, le pape actuel, est appelé : *Lumen in Caelo*—la lumière dans le Ciel. Or, Léon XIII portant dans ses armoiries une étoile éclairant des fleurs de lys, on dit que cette lumière dans le ciel, c'est cette étoile. Comme il y a beaucoup de ces explications, à propos des papes, qui sont plus ou moins tirées par les cheveux, des hommes prudents ont cherché à démontrer qu'il ne fallait pas trop ajouter foi à cette prophétie.

Il y en a une autre qui nous semble plus acceptable ; elle est de l'abbé Ubertin, et on la trouve dans un livre imprimé à Paris en 1672. En voici quelques extraits :

"Lorsqu'il y aura sur la chaire de Pierre un pontife qui brillera sur toute l'Eglise comme une étoile resplendissante, après avoir été choisi contre l'attente universelle (*cum in sede Sancti Petri sedebit stella coruscans cuius splendor universam Ecclesiam irradiabit*)... l'ange du Seigneur couvrira de sa protection ce grand Pontife, et Dieu étant avec lui, il restaurera toutes choses, relèvera les autels et les églises délabrées. Alors viendra un gracieux rejeton de la race antique de Pepin pour visiter le saint Pontife. Il sera pris comme par la main par le grand Pontife, et celui-ci le placera sur le trône de France

"depuis si longtemps privé de ses rois légitimes ; il placera sur sa tête le diadème de la suprême puissance, et ce grand roi sera l'appui de son pontificat."

Il y a six ans, *L'Opinion Publique* a publié plusieurs prophéties faites à diverses époques, et dans différents pays, et s'accordant toutes à annoncer pour l'époque actuelle des guerres épouvantables et l'avènement d'un grand pape et d'un grand roi qui rendraient la paix au monde. Elle disait que, si l'on en croyait les prophéties, cette grande guerre européenne viendrait à propos de la question d'Orient et à la suite d'une guerre contre la Turquie.

Il faut se défier en général de ces prédictions qui, la plupart du temps, sont faites par des imposteurs, sous le nom de personnages vénérables ; mais quelques-unes d'entre elles, dont l'authenticité n'était pas contestée et qui remontaient à plusieurs siècles, nous avaient frappé. Dans tous les cas, nous arrivâmes à la conclusion, après avoir observé les événements, qu'humainement parlant, les événements annoncés étaient non-seulement possible, mais probables.

Aujourd'hui, comme il y a cinq ou six ans, nous croyons que les gens sincères qui veulent établir une république honnête en France, seront débordés par les communistes ; que les partis en viendront aux mains et que la guerre civile se terminera par l'avènement d'un roi, probablement le comte de Chambord. Qu'il y ait en même temps une guerre européenne où toutes les nations se dévoreront, c'est à la veille d'arriver.

Que la lutte entre l'Eglise et ses ennemis se termine par le triomphe de l'Eglise, tous les catholiques le croient.

Que le monde soit châtié pour ses crimes, ses immoralités, le cynisme des impies et l'hypocrisie de ceux qui abusent de la religion, c'est naturel et même nécessaire.

L.-O. DAVID.

P. S.—*L'Opinion Publique* ayant dit, il y a quelques jours, qu'une prophétie avait annoncé l'avènement du cardinal Panebianco, nous avons cherché cette prophétie et nous n'avons pu la trouver. Il s'agissait simplement d'un rêve qu'on aurait transformé en prophétie.

HUMEUR ; ET CAPRICES "

En annonçant au public le dernier volume de Buies, monsieur A.-B. Longpré, un des collaborateurs assidus de *L'Opinion Publique*, laisse échapper quelques remarques, d'ailleurs bienveillantes, à propos de mon humble critique sur la préface des *Humeurs et Caprices*. Comme l'auteur de ces remarques n'est pas bien sûr d'avoir raison, et que, dans ma folle présomption, je ne puis admettre avoir tort, je n'hésite pas à donner quelques mots d'explication qui résument ma pensée sur le sujet.

Je n'aurais pas pris part à cette petite passe d'armes, si je ne m'y trouvais un peu intéressé et si monsieur Longpré ne l'avait pas provoquée en ouvrant l'arène d'une façon si chevaleresque et en invitant les jouteurs.

Ça, qu'on selle,
Écuyer,
Mon fidèle
Destrier.

Ma réponse sera courte :

Je n'emporte au combat que ma pique de frêne.

Aussi bien le sujet de la querelle est petit et ne peut guère intéresser le public, occupé du grave accident de chemin de fer qui vient de renverser le gouvernement Boucherville, et du déficit de l'administration Mackenzie.

Je disais donc, dans la critique citée par l'honorable collaborateur, que la préface des *Humeurs et Caprices* est indigne du livre et de l'auteur, et je le répète encore. Attaquer nos travers, se moquer du ridicule et de la vulgarité de nos expressions, c'est là un rôle utile, et Buies, par sa verve satirique et son esprit quelque peu frondeur, est digne de la tâche. Mais pour faire disparaître nos défauts normands employer des expressions plus que gasconnes, se servir du barbarisme contre le barbarisme, c'est transporter à tort dans notre littérature l'application de cette maxime de la sagesse latine : *Similia similibus curantur*. Or, m'est avis que ce système que semble préconiser M. Longpré est une œuvre anti-nationale. Ce n'est plus une leçon salutaire et autorisée, c'est une vaine et ridicule parodie. De plus, les étrangers ne connaissent pas toute l'originalité de Buies, car il n'en dépense qu'une partie dans ses livres. Or, une préface comme celle des *Humeurs et Caprices* peut leur paraître une fantaisie vulgaire plutôt qu'une fine satire. Je le répète, Buies a de plus fortes armes pour combattre nos fautes de français. Qu'il écrive toujours bien cette belle langue française qu'il semble connaître à fond, c'est le moyen le plus court et surtout le plus honnête de nous la faire aimer.

A M. Buies, s'il daigne le faire, de continuer la lutte. Pour moi, c'est là ma dernière explication, et je doute fort qu'on dise de ce différend qui commence, ce qu'une ancienne chronique nous apprend d'un célèbre tournoi. *Six cents lames y furent brisées.*

SAINTE-JULIEN.

Notre réponse n'a pas changé l'opinion de Saint-Julien ; sa réplique ne change pas la nôtre.

Comme le remarque notre aimable contradicteur, la querelle est petite, et nous n'entreprendrons pas, en la prolongeant, de lui donner l'importance qu'elle n'a pas. Le public littéraire est suffisamment saisi de la cause ; qu'il la juge. Dans le silence de M. Buies, nous aurions, d'ailleurs, mauvaise grâce à nous constituer d'avantage son défenseur. *Num custos sum ejus ?*

A.-B. LONGPRÉ.

PÉTITIONS CONTRE LE GRAND-TRONC

M. Coupal, député de Napierville, a présenté à la Chambre des Communes deux pétitions, signées par les personnes les plus influentes de son comté, entre autres par messieurs les curés de Sherrington et de Saint-Rémi, se plaignant de ce que "la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ne remplit pas les devoirs et obligations de la ci-devant compagnie du chemin de fer de Champlain, à elle imposés par l'Acte 20 Vict., chap. 147, et demandant qu'il soit passé